

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [91] (2003)
Heft: 1475

Artikel: Employer une "femme de ménage" ?
Autor: Hanhart-Rusterholz, Suzanne / Casares, Maria
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Employer une «femme de ménage»?

Employer une «femme de ménage» est-il un outrage à une philosophie féministe? Est-ce parce qu'on se prétend féministe qu'on ne peut recourir aux services d'une autre pour nous aider à maintenir notre environnement propre? S'agit-il forcément d'exploitation éhontée? Est-ce la délégation du travail ménager à une autre femme qui empêche les hommes de faire leur juste part? Enfin, est-ce qu'on apporte quelque chose à la cause des femmes en nettoyant son plancher soi-même? Deux féministes, deux opinions.

Pour

«Avec ma femme de ménage, on s'échangeait des recettes.»



DR

Contre

«Nous devons remettre en question nos propres pratiques.»



DR

**Suzanne Hanhart-Rusterholz,
Animatrice en EMS**

Je ne lui ai jamais fait faire les toilettes. Je pensais qu'une autre femme n'avait pas à nettoyer mes excréments. J'ai eu recours aux services d'une femme de ménage car j'avais trois enfants et des moyens financiers suffisants. Cela me paraît légitime pour autant que l'employeuse ait une attitude correcte. L'essentiel, c'est de bien payer et de tenir malgré tout son foyer correctement. Entretenir une maison, pour certaines, c'est sûrement mieux que d'aller à l'usine.

Et puis, j'ai toujours eu l'impression que c'était une manière de nouer contact avec des immigrées. Avec ma femme de ménage, par exemple, on s'échangeait des recettes.

Elle me donnait l'impression d'être reconnue par ce travail. Pour elle, c'était mieux que de rester à la maison. Mais si cette femme m'avait dit qu'elle en avait marre de faire des ménages, j'aurais été la première à l'aider à trouver autre chose.

Ce que je trouve inacceptable, c'est l'exploitation des sans-papiers. Ma femme de ménage était déclarée et bien payée. Je devais lui payer les assurances. Pour moi, c'était normal.

La loi suisse devrait mettre en place des protections pour les milliers de clandestins qui font des ménages. C'est trop facile de profiter de celles qui doivent travailler sans avoir de droits. Il faudrait faire plus de contrôles et pouvoir les déclarer. Malheureusement, demander des papiers pour une femme de ménage n'est pas possible. C'est cela qu'il faudrait changer. □

**Maria Casares,
Sociologue**

Pour certaines d'entre nous, être féministe n'engage pas seulement une action politique. C'est également adopter une éthique de vie, une façon de vivre, une façon de penser, bref une manière de concrétiser quotidiennement ce que nous promulgions comme valeurs, comme idées. Si l'on ajoute à cela une analyse marxiste de la société, on se trouve à bien réfléchir sur l'action et ses conséquences. La question d'employer ou pas une femme de ménage n'est pas du niveau de la morale. Nous devons considérer les rapports de force qui existent dans cette problématique. Si nous voulons transformer la société, nous devons également remettre en question nos propres pratiques.

Comment puis-je contester le système capitaliste et sexiste en employant moi-même (féministe, universitaire, avec un salaire convenable) une femme venant la plupart du temps d'un pays du Sud, parfois sans statut légal, avec un salaire de misère ? La reproduction de classes est évidente. Ce d'autant plus qu'en employant une femme de ménage, nous évincions la question du partage des tâches domestiques et éducatives avec nos compagnons ou nos maris. Cette dimension n'est plus aussi urgente à traiter puisque résolue par l'apport de ces femmes.

Nous devons également être conscientes que ces enjeux, ces inégalités peuvent parasiter notre mouvement, et nous risquons d'adopter des stratégies politiques féministes qui pourraient contribuer à maintenir le système capitaliste et patriarcal. □